

Retraite par répartition, solidarité ???

Posted on 24 mars 2023 by Patrick Rouillier

Avant d'aborder le problème en détail voyons tout d'abord les charges qui pèsent sur le épaules de ceux qui travaillent, les actifs, au travers de leurs salaires, leurs impôts, taxes, et cotisations :

Les retraité,

Les chômeurs,

Les personnes au RSA

Les étudiants,

Les scolaires,

Les enfants en bas âge,

Les femmes au foyer,

Ce n'est pas rien ! Ca fait bien des bouches à nourrir.

Examinons maintenant, à l'aune de la nouvelle réformes des retraites. Supposons une durée de vie moyenne (hommes et femmes) de 83 ans, soit un décès au jours de ses 84 ans. Les chiffres sont approximatifs par simplification mais suffisent à donner un panorama de la vie sociale

Début d'activité	Conditions	Années cotisées	Années à charge enfance	Années à Charge retraite	Total a charge
20 ans	43 années	43 ans	19	21	40
25 ans	64 ans	39 ans	24	20	44
28	64 ans	36	27	20	47

On voit que les « carrières longues » cotisent le plus longtemps que « les étudiants » ce qui, à priori pourrai paraître injuste. En fait la nation a besoin de former ses cadres et techniciens et les études longues ne sont pas une partie de plaisir. Il est n'est pas injuste que ceux qui font l'effort de se former au bénéfice de

leur pays en tirent quelques avantages.

Une fois dressé ce tableau de la société passons à la retraite par répartition et à son simulacre de solidarité

1. Chaque travailleur cotise pour payer les retraites de leurs anciens, mais il accumule également des points de retraite qui serviront à valoriser sa propre pension. On sait bien que chacun à davantage l'impression de cotiser pour sa propre retraite que pour financer la pension des anciens.
2. Peux-t-on parler de solidarité quand une génération accumule les dettes, refuse de travailler plus longtemps, mais exige que les générations futures soient contrainte de faire les sacrifices et efforts pour financer leurs pensions. On n'est pas dans la solidarité, mais dans le dictat !
3. Viendra un jour où les jeunes générations seront lassées de payer pour des anciens qui leur ont laissée une planète polluée, un climat dégradé, une dette abyssale, et une caisse de retraite en déficit permanent. Pourquoi feraient-ils des efforts pour une génération qui n'a pas voulu les faire en se disant nos enfants paieront. Ce sera la fin de la retraite « solidaire » par répartition.

Je vois mal la notion de solidarité se perpétuer entre générations qui s'ignorent, entre des anciens qui prennent des décisions qui engagent l'avenir des plus jeunes à 20 ou 30 ans d'intervalles. Dans le monde stable du début du XX^{ème} siècle cela avait du sens, dans le monde en perpétuel changement d'aujourd'hui cela n'a plus de raison d'être.

L'évolution démographique n'est pas en faveur des partisans de la retraite par répartition

P.S. Le terme « par répartition » n'a ici aucun sens. Toute collecte et redistribution se fait forcément « par répartition »